

# Fiche de données de sécurité: Granol'plus BK

(Selon le règlement (EG) CLP n°1272/2008)



## 1 Identification de la substance ou du mélange et de l'entreprise / société

### 1.1 Identification du produit

**Nom commercial** Granol'plus BK Composant A

### 1.2 Utilisation de la substance / préparation

**Application de la préparation** Chimie de la construction

### 1.3 Identification de la société /entreprise

**Raison sociale** Cantillana NV/SA  
**Adresse** Kortrijksesteenweg 1084 - bus 03.03, 9051 Sint-Denijs-Westrem (Gent) (Belgique)  
**Téléphone** +32 (0)9 280 77 80

**Raison sociale** Cantillana BV  
**Adresse** Munnikenlandse Maaskade 2a, 5307 Poederrijen (Pays-Bas)  
**Téléphone** +31 (0)183 44 78 00

**Raison sociale** Cantillana SAS  
**Adresse** Route d'Argenteuil 97, 95240 Cormeilles-en-Parisis (France)  
**Téléphone** +33 (0)1 39 78 31 55

### 1.4 Disponibilité de la fiche de données de sécurité via les adresses e-mail suivantes

sales.belgium@cantillana.com  
info@cantillana.com

### 1.5 Numéros de téléphone d'appel d'urgence

**Belgique** Centre antipoison +32 (0)70 24 52 45  
**Pays-Bas** Centre antipoison national (NVIC) +31 (0)30 274 88 88  
**France** Centre antipoison national (ORFILA) +33 (0)01 45 42 59 59

# Fiche de données de sécurité: Granol'plus BK

(Selon le règlement (EG) CLP n°1272/2008)



## 2 Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement CLP (CE) n°. 1272/2008

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Contient de la 1,2-benzisothiazolin-3-one. Peut déclencher une réaction allergique.

### 2.3 Autres dangers

Informations pour l'environnement	Non applicable
PBT (Persistance, bioaccumulable et toxique)	Non applicable
vPvB (très persistance et très bioaccumulable)	Non applicable

## 3 Compositions et informations sur les composants

### 3.1 Substances

### 3.2 Mélanges

#### Caractérisation chimiqueSubstances

- Émulsion de bitume anionique à base d'eau

## 4. Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### En cas d'inhalation

Laver le nez et la gorge avec de l'eau (uniquement si la personne est consciente). Amener la victime immédiatement à l'air frais. En cas de problèmes persistants, consulter un médecin.

#### En cas de projection ou de contact avec les yeux

Ne pas frotter afin d'éviter des atteintes supplémentaires à la cornée.

Retirer les lentilles le cas échéant, puis effectuer un rinçage immédiat et abondant des yeux à l'eau claire pendant plusieurs minutes en maintenant les paupières bien écartées ; faire mouvoir les yeux dans toutes les directions en veillant à éliminer toutes traces de produit.

Consulter immédiatement un médecin ou un ophtalmologiste.

# Fiche de données de sécurité: Granol'plus BK

(Selon le règlement (EG) CLP n°1272/2008)



Emporter cette fiche de données de sécurité.

## En cas de projection ou de contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Après contact avec la peau, se laver immédiatement avec beaucoup d'eau et du savon.

## En cas d'ingestion

S'il y a ingestion accidentelle, rincez abondamment la bouche (seulement si la personne est consciente) et consultez immédiatement un médecin.

## 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information importante n'est disponible.

## 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information importante n'est disponible.

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction appropriés

Coordonner les mesures de lutte contre l'incendie à l'environnement du feu. Eau, Mousse, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Il n'y a pas de risque d'incendie ou d'explosion.

Aucune information importante n'est disponible.

### 5.3 Conseils aux pompiers

#### Équipement spéciale de protection

Porter un appareil respiratoire autonome pour pénétrer dans les locaux enfumés.

#### Procédures spéciales pour combattre le feu

Il n'y a pas de mesures spéciales nécessaires.

#### Information additionnelle

Recueillir l'eau d'extinction contaminée séparément. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni dans les eaux de surface.

# Fiche de données de sécurité: Granol'plus BK

(Selon le règlement (EG) CLP n°1272/2008)



## 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle de la substance/du mélange

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Risque spécial de glissade par fuite / déversement du produit.

Équipement de protection individuelle: voir la section 8

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux de surface ou dans les égouts.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec un matériau liant les liquides (par exemple du sable, de la terre de diatomées, des liants acides ou universels).

Traiter le matériau récupéré tel que prescrit dans la section sur l'élimination des déchets. Essuyer avec un matériau absorbant (par exemple tissu, papier absorbant).

Laver avec beaucoup d'eau.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Consulter la section 7 pour des informations concernant la sécurité d'emploi.

Consulter la section 8 pour des informations concernant l'équipement de protection individuel.

Consulter la section 13 pour des informations concernant les mesures d'élimination.

## 7 Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Préventions des incendies

Il n'y a pas de mesures spécifiques.

#### Equipements et procédures recommandés

Éviter impérativement le contact du produit avec les yeux et la peau.

Se laver les mains après chaque utilisation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Manipuler de préférence dans des locaux suffisamment aérés ou à l'extérieur.

#### Equipements et procédures interdits

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.

# Fiche de données de sécurité: Granol'plus BK

(Selon le règlement (EG) CLP n°1272/2008)



## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Stockage

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé.

Conteneur / matériel inadéquat: Aluminium, cuivre, alliage, contenant du cuivre

### Emballage

Conserver uniquement des emballages fermés.

Stocker dans un local hors-gel.

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Chimie de la construction.

## 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques

Le produit ne contient pas des substances en quantité significative en ce qui concerne les valeurs-seuil à surveiller sur l'espace de travail.

### 8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec des valeurs limites à surveiller sur le lieu de travail

Ne contient pas de substances au-dessus des limites de concentration fixant une limite d'exposition professionnelle.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures générales de sécurité et d'hygiène :

Les précautions usuelles pour la manipulation de produits chimiques doivent être suivies.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Se laver les mains avant les pauses et après avoir manipulé le produit.

Eviter le contact avec les yeux.

Utilisez si nécessaire une crème hydratante de la peau après avoir utilisé le produit.

#### Mesures techniques :

S'assurer que la ventilation soit adéquate ou qu'il y ait un système d'évacuation d'air sur le lieu de travail.

#### Mesures de protection individuelle

Pictogrammes de sécurité

# Fiche de données de sécurité: Granol'plus BK

(Selon le règlement (EG) CLP n°1272/2008)



## Protection des yeux / du visage

Avant toute manipulation de poudres ou émission de poussières, il est nécessaire de porter des lunettes ou un masque de protection hermétique conforme à la norme EN 166.

## Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés résistants aux alcalis.

## Protection du corps

Vêtement de protection léger.

## Protection respiratoire

En cas de bonne ventilation, une protection respiratoire n'est pas nécessaire.

En cas d'exposition brève ou faible à la poussière, utiliser un masque de protection respiratoire P2.

Le port d'un masque anti-poussières est recommandé en cas d'exposition prolongée ou répétitive.

## 9 Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Informations générales

Aspect	Pâte
Couleur	Noir
Odeur	Non déterminé
Seuil olfactif	Non déterminé

#### Informations sur les propriétés physiques et chimiques

Valeur pH	PH $\approx$ 12
Point de fusion	Non déterminé
Point d'ébullition	100°C
Point d'éclair	non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	Le produit est ininflammable.
Point d'inflammation	non applicable
Température de désagrégation	non applicable
Auto-inflammation	Le produit n'est pas auto-inflammable.

# Fiche de données de sécurité: Granol'plus BK

(Selon le règlement (EG) CLP n°1272/2008)



<b>Danger d'explosion</b>	Le produit ne pose pas de risque d'explosion.
<b>Limites d'explosivité</b>	non applicable
<b>Inférieure</b>	
<b>Supérieure</b>	
<b>Pression de vapeur à 20 °C</b>	non applicable
<b>Densité à 20 °C</b>	0.8 g/cm <sup>3</sup>
<b>Densité relative</b>	Pas déterminé
<b>Densité de vapeur</b>	non applicable
<b>Taux d'évaporation</b>	non applicable
<b>Solubilité dans / miscibilité avec l'eau</b>	Insoluble
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>	non applicable
<b>Viscosité</b>	
<b>Dynamique à 20 °C</b>	non applicable
<b>Cinématique</b>	non applicable

## 9.2 Autres informations

Il n'y a pas d'autres informations importantes disponibles.

## 10 Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Il n'y a pas de réactions dangereuses dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Il n'y a pas de réactions dangereuses dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.3 Décomposition thermique/conditions à éviter

Le produit est stable lorsqu'il est stocké dans des conditions normales de température.

### 10.4 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue

### 10.5 Conditions à éviter

# Fiche de données de sécurité: Granol'plus BK

(Selon le règlement (EG) CLP n°1272/2008)



Aucune

## 10.6 Matières incompatibles

Aucune information disponible

## 10.7 Produits de décomposition dangereux

Il n'y a pas de produits de décomposition dangereux connus.

## 11 Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations supplémentaires

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux selon la directive 199/45/CE

#### Observation pertinente pour la classification

Ce produit ne contient pas de substances ou préparations dangereuses destinées à être rejetées dans des conditions normales d'utilisations.

## 12 Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Ce produit n'est pas toxique pour l'environnement.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Il n'y a pas d'autres informations importantes disponibles.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Il n'y a pas d'autres informations importantes disponibles.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Il n'y a pas d'autres informations importantes disponibles.

# Fiche de données de sécurité: Granol'plus BK

(Selon le règlement (EG) CLP n°1272/2008)



## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**PBT** non applicable.

**vPvB** non applicable

## 12.6 Autres effets néfastes

Il n'y a pas d'autres informations importantes disponibles.

### Informations complémentaires

Eviter les rejets dans l'environnement

## 13 Considérations relatives à l'élimination

### Conseil sur l'élimination

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux de surface ou dans les égouts.  
Eliminer les emballages non nettoyés suivant la législation en vigueur.  
Vider complètement les emballages.

## 14 Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU (ADR, ADN, IMDG, IATA)

Sans objet

### 14.2 Nom d'expédition des Nations Unies (ADR, ADN, IMDG, IATA)

Sans objet

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport, classe ADR, ADN, IMDG, IATA

Sans objet

### 14.4 Groupe d'emballage ADR, ADN, IMDG, IATA

Sans objet

# Fiche de données de sécurité: Granol'plus BK

(Selon le règlement (EG) CLP n°1272/2008)

## 14.5 Dangers pour l'environnement

Non applicable

## 14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur

Pas d'information disponible

## 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable. Non dangereux selon le règlement ci-dessus.

### Autres informations applicables

Aucun produit dangereux au sens de ces règlements de transport

## 15 Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Dispositions particulières de l'UE

Suivre : 850/2004 / EC, 79/117 / EEC, 689/2008 / EC.

### 15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Les évaluations sur la sécurité chimique pour les substances de ce mélange n'ont pas été effectuées.

## 16 Autres informations

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulations écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie de propriété de celui-ci.

**Les fiches de données de sécurité sont établies par** Département R&D de Cantillana N.V.  
**Acronymes et abréviations**

# Fiche de données de sécurité: Granol'plus BK

(Selon le règlement (EG) CLP n°1272/2008)



<b>CAS</b>	Chemical Abstracts Service
<b>N°CE</b>	European Chemical number: EINECS, ELINCS or NLP
<b>PBT</b>	Persistent, Bioaccumulable & toxique
<b>vPvB</b>	Very Persistent and very Bioaccumulable
<b>ADR</b>	Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
<b>ADR</b>	Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
<b>RID</b>	Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
<b>ICAO</b>	International Civil Aviation Organization
<b>IATA</b>	International Air Transport Association
<b>IMDG</b>	International Maritime Code for Dangerous Goods
<b>GHS</b>	Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
<b>WGW</b>	Valeur déterminée légalement / Legally determined value
<b>IMDG</b>	International Maritime Code for Dangerous Goods
<b>IATA</b>	International Air Transport Organisation
<b>LC50</b>	Lethal concentration 50%
<b>LD50</b>	Lethal dose 50%
<b>PNEC</b>	Predicted No Effect Concentration